

Chaque semaine, retrouvez l'essentiel de l'actualité du secteur de l'assurance sélectionné par Astrée, sur [notre site internet](#) et sur nos comptes Twitter et LinkedIn.

Astrée · avocats



Astrée · consultants



Rapport annuel de l'AMF 2021

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'AMF a publié son [rapport annuel](#) le 18 mai dernier. Elle dresse ainsi le bilan de sa stratégie à 5 ans et revient sur les actions conduites en 2021.

Mise en œuvre de la norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance : recommandations de l'ESMA

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ESMA a publié le 17 mai dernier ses [recommandations](#) à l'attention des compagnies d'assurance et bancassureurs pour la mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023 de la norme IFRS 17.

Rapport du GAFI 2022

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Le GAFI a publié le 17 mai dernier le [bilan du dispositif français de lutte contre la délinquance économique et financière](#). Le GAFI souligne l'efficacité et la robustesse du dispositif français.

Certaines recommandations ont été formulées :

- ∞ des avancées doivent être réalisées notamment dans la supervision et la mise en œuvre de mesures préventives pour les professionnels impliqués dans les activités des personnes morales et du secteur immobilier,
- ∞ le renforcement des vigilances vis-à-vis des personnes politiquement exposées,
- ∞ le renforcement des mesures de surveillance ou contrôle ciblé et les actions de sensibilisation du secteur des organismes à but non lucratif afin de les protéger de l'exploitation à des fins de financement du terrorisme.

Publication ACPR | Commission des sanctions MGEN VIE

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

La Commission des sanctions a rendu une [décision](#) le 12 mai dernier à l'encontre de la mutuelle MGEN VIE. Cette décision a fait l'objet d'une publication sur le site de l'ACPR. MGEN se voit condamnée à un blâme et une sanction financière d'un million d'euros pour les manquements constatés notamment en matière d'information remise aux adhérents, de recherche des personnes décédées et de leurs bénéficiaires, de paiement des capitaux décès.

Publication ACPR | Recommandation 2022-R-01 sur le traitement des réclamations

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ACPR a publié sa [nouvelle recommandation](#) en matière de traitement des réclamations. Elle se substitue à la recommandation 2016-R-02 à compter du 31 décembre 2022. Cette recommandation décrit les bonnes pratiques pour organiser des dispositifs de traitement des réclamations au sein des entreprises régulées du secteur d'activité de l'assurance, de la banque et de la finance.

Reprenant l'ensemble des préconisations suggérées par le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), l'autorité laisse les acteurs organiser leur service de réclamation en leur donnant une directive générale de lisibilité, d'efficacité, de compétence et de réactivité en toute circonstance afin de répondre efficacement et rapidement aux réclamations de leurs clients.

La recommandation insiste sur la formation des collaborateurs dédiés à ces dispositifs et la compréhension des circuits de gestion interne à l'entreprise, en ce compris lorsque l'entreprise externalise le traitement.

Enfin, point fondamental, et conformément aux recommandations du CCSF, le consommateur doit être informé qu'en toute circonstance, il est en mesure de saisir le médiateur de la consommation susceptible de pouvoir trancher son différend, dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de sa réclamation initiale, et ce, quelle que soit l'issue qui aura été réservée au traitement de sa réclamation chez le professionnel.

Publication CNIL | Rapport d'activité 2021

mai 22						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

La CNIL a publié le 11 mai dernier son [rapport annuel pour 2021](#). La Commission constate le renouvellement de sa politique d'accompagnement vis-à-vis des professionnels pour 2021 notamment dans le secteur de l'assurance et de la santé.

On retient pour 2021 plus de 14 143 plaintes reçues par la CNIL, soit plus de 4% qu'en 2020. 973 plaintes concernaient spécifiquement les activités de prospection qu'elles soient commerciales, associatives ou politiques.

Le rapport met également en lumière le nombre considérable de notifications de violations de données reçues en 2021 de 5 037 soit une augmentation de 79% par rapport à 2020.

La CNIL a particulièrement renforcé ses contrôles en 2021 en procédant à 384 contrôles (+55% par rapport à 2020). L'activité répressive de la Commission est également en forte hausse avec 18 sanctions et 135 mises en demeure prononcées en 2021 ainsi qu'un montant cumulé des amendes de plus de 214 millions d'euros. La moitié des sanctions concerne en partie une sécurité des données défaillante.

Publication ACPR | Analyses et synthèses - La retraite supplémentaire à fin 2020

mai 22						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ACPR a publié le 11 mai dernier une [étude relative à la retraite supplémentaire](#) face aux taux bas et aux évolutions réglementaires. En synthèse, l'ACPR constate que la retraite supplémentaire occupe une place minimale dans le financement de la retraite des Français, expliquée par la prépondérance des régimes de base et complémentaires mais également par un environnement de taux bas peu attractifs. L'étude constate la poursuite de l'adaptation des offres des professionnels à la réglementation PACTE, un marché qui reste dominé par un petit nombre d'acteurs.

À venir | Recommandation ACPR

mai 22

L'ACPR serait prête à publier une nouvelle recommandation en matière de réclamation. La dernière recommandation 2016-R-02 mise à jour en décembre 2019, actuellement en vigueur, devrait donc faire l'objet de modifications au profit de nouvelles instructions à respecter par les professionnels.

Publication CCSF | Accord pour simplifier la résiliation des contrats d'assurance et pour une extension du délai de renonciation des contrats affinitaires

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Le CCSF a publié le 5 mai dernier [un avis](#) comportant plusieurs propositions :

- ∞ Résiliation infra annuelle à compter d'un an de souscription pour tous les contrats d'assurance individuels (hors prévoyance notamment) à compter du 1^{er} juillet 2023,
- ∞ Informer l'assuré à chaque échéance annuelle de la possibilité de résilier son contrat à tout moment,
- ∞ Étendre le délai de renonciation à 30 jours au lieu des 14 jours prévus par la loi HAMON sur les contrats affinitaires et supprimer la condition du doublon de garantie dès le 1^{er} juillet 2023.

Publication ACPR | Devoir de conseil assurance vie

mai 22

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ACPR a publié le 3 mai dernier un [communiqué de presse](#) à destination des distributeurs de contrats d'assurance vie. L'autorité relève les défaillances des acteurs en matière de devoir de conseil pour les contrats d'assurance vie distribués auprès d'une clientèle financièrement fragile. Le distributeur doit vérifier l'adéquation du contrat à la situation financière du client ainsi qu'à ses exigences et besoins et à ses connaissances et expériences en matière financière.

Publication AMF | Rappel des règles de commercialisation des FIA par les CIF

mai 22

L'AMF a constaté la commercialisation par des CIF de fonds FIA étrangers non autorisés à la commercialisation en France auprès de clients non professionnels. Elle [rappelle les obligations](#) en matière de commercialisation des FIA par les CIF.

Qui sommes-nous ?

Astrée est un réseau pluridisciplinaire d'avocats et de consultants spécialisés dans le secteur de la distribution de produits d'assurances bancaires et financiers.

Astrée

67 avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

www.astreeavocatsetconsultants.com